



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports,

- Vu l'arrêté du 6 octobre 2022 modifié autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture du concours externe de recrutement de professeurs certifiés affectés à Mayotte,

- Vu l'arrêté du 1er décembre 2022 nommant les présidents des jurys des concours externes du CAPES avec affectation à Mayotte ouverts au titre de la session 2023,

- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours externe du CAPES à affectation locale à Mayotte, section Sciences de la Vie et de la Terre, est constitué comme suit pour la session 2023 :

Président

M. Joseph SEGARRA
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidente

Mme Adeline ANDRE
Inspectrice d'académie - Inspectrice pédagogique régionale

Académie de CRETEIL

Secrétaire générale

Mme Hadidja MBAE
Professeure certifiée

Académie de MAYOTTE

Membres du jury

M. Ryem BOUDJEMAI
Professeur agrégé

Académie de CRETEIL

Mme Anne CARREZ
Professeure agrégée

Académie de CRETEIL

M. Thibault CLOPIN
Professeur agrégé

Académie de CRETEIL

M. Nicolas DUBOIS
Professeur certifié

Académie de MAYOTTE

M. Paul FAIVRE
Professeur certifié

Académie de CRETEIL

M. Jocelyn JACQUOT
Professeur certifié

Académie de MAYOTTE

M. Christopher Wil LOUIS
Professeur agrégé

Académie de CRETEIL

Mme Sophie PARADIS-DE FRANCO
Professeure agrégée

Académie de PARIS

Mme Gipsy PELTIER
Professeure agrégée

Académie de BORDEAUX

Mme Isabelle ROUX
Professeure agrégée

Académie de CRETEIL

M. Mathieu TENET
Professeur agrégé

Académie de MAYOTTE

Mme Aminata THIENTA
Personnel de direction

Académie de MAYOTTE

Personnels administratifs choisis en raison de leur expérience en matière de gestion des ressources humaines

M. Sébastien BERNARD
Attaché d'administration de l'Etat

Académie de MAYOTTE

Mme Rachel HENRY
Attachée d'administration de l'Etat

Académie de CRETEIL

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 07 mars 2023

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement

Nadine COLLINEAU

